

Programme

Milly la Forêt étant à 62 km de Clamart, départ conseillé à 8h00 / 8h15

Le Cyclop, rendez-vous à 9h45 sur le parking ou à 10h00 au pied de l'œuvre, pour la visite guidée.

Des indications précises vous parviendront mi-septembre.



22,50 mètres de haut *Le Cyclop* est une œuvre sculpturale monumentale qui trône dans les bois de Milly-la-Forêt. Réalisée par Jean Tinguely avec le concours de sa femme Niki de Saint Phalle et de leurs amis artistes c'est une immense tête sans corps, étincelante de miroirs, avec un œil unique, une bouche d'où ruisselle de l'eau sur une langue toboggan

(Du parking à la sculpture, il y a 700 m. de marche)

Puis à 11h00

La maison de Jean Cocteau, plongée dans son univers mythologique et baroque. C'est une demeure-musée du XVIII^e siècle, de style Louis XIII,. Le domaine de 2 hectares avec jardins, verger et parc boisé, est labellisé « Maisons des Illustres



Une halte au **restaurant de 12h30 à 13h45** (*l'adresse sera précisée mi-septembre*)



De 14h00 à 16h00, un après-midi au vert avec la visite du Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques suivie d'une promenade guidée dans les jardins thématiques des plantes aromatiques.

Milly représente une sorte de Silicon Valley des herbes aromatiques.

Où trouver du Pétillant de sureau ? dans la boutique bien sûr qui développe toute une gamme de produits naturels.

Participation aux frais : 62,00 € entrées, guides et repas compris

Bulletin d'inscription

Echappée belle à Milly la Forêt le 5 octobre 2023

Inscription sur le site ou à poster avec le chèque **avant le 18/09** à

Sté Régionale d'Horticulture Maison des Associations 13 bis rue de Bièvres 92140 Clamart

Réservé aux membres à jour de leur cotisation Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Mme. Mr. Nom et prénomAccompagné de

Adresse

Tel..... Email

Date.....

Je souhaite un covoiturage

Je propose un covoiturage avec places disponibles

Covoiturage Le lieu de rendez-vous sera décidé entre le transporteur et les personnes transportées.

Nous vous proposons de faire partager à vos voyageurs les frais du transport sur la base des frais kilométriques indiqués ci-dessous, à diviser entre le nombre de personnes dans la voiture.

(Suivant les recommandations de "LégalPlace" /frais km d'association/transports personnels au service des activités associatives)

Tarif moyen basé sur une 5 CV = **0.64€/km**